

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

04/02/2020

Compte rendu de réunion.

Présents:

Yves Berger (CCSPP) -Daniel Denibas (VCBS), PierreSegain (TCM)Yvette et Jean-Paul Coince (ACL), Gérard Leclère, Sylvain Charpentier (AAOC),Gérard Leclerc, Dominique Dorval (CCMV), Pauget Jean-Claude (ACO), Christelle Brédard (CSD), Vincent Macaux (VCV), Daniel Guilloux (ACO)

Excusés :Carole Perdry

Ordre du jour communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs
le27/01/2020

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h 10

1/ VALIDATION DU PV DE LAREUNIONS DU 07 JANVIER

A noter : Daniel Denibas est licencié au TCM et non au VCBS.
PV adopté à l'unanimité.

2/ TRESORERIE

- En caisse : 3 420,46 €
- A l'heure actuelle, il y a 83 cartes nationales d'attribuées.

3/ EXAMEN DU CALENDRIER DES COURSES DU 71 ET DU 91

- Au préalable il faut rappeler que la course organisée par le CCMV à Fontenay le Vivomteenvigage de ne pas accueillir les 13/14 et les féminines en raison des frais générés et de l'absence d'engagés dans ces catégories. Pour débloquer cette situation la CTD déclare prendre à sa charge les coupes qui seront offertes.
- Il sera opportun d'aller à plusieurs effectuer le tri et le rangement du local de Boutigny sur Es.
- Le Pré programme transmis aux membres de la CTD est examiné minutieusement course par course.
- Le 77 ne fournit pour le moment que peu d'information sur le sujet.
- Nous notons l'affiliation à l'Ufolep de deux nouveaux clubs : Etampes et Arpajon.
- Pas de contact à ce jour avec Etampes qui pourrait organiser une course.

4/ AVENIR DU SITE INTERNET DE LA CTD

- Le transfert de gestionnaire du site entre JC Vacher et JC Pauget a été fait.
- L'hébergeur est la Société IONS, il faudra payer les droits soit : 140 € et 12,25 €
- Il faudra me communiquer le login et le mot de passe pour pouvoir réagir en cas de besoin

- Il conviendra de faire remonter à Jean-Claude, les infos, classements, photos, etc... pour nourrir le site à l'adresse suivante : ctd91web@gmail.com

5/ EXAMEN DES DEMANDES DE REQUALIFICATIONS INFÉRIEURES.

- YBerger devra transmettre une info à mettre en évidence sur le site concernant la suppression des « 3 mois de carence » en cas de descente de catégorie. Par contre le coureur descendu se verra attribuer un quota de 20 points.

6 demandes de descente de catégorie :

- Carré Frédéric (CCMV) – 40/49 – de 3 en 4A : accepté le 04/02/2020 – 20 pts de pénalité
- Badia Régis (ACL) – 64 ans – de 3 en 4A : accepté d'office le 04/02/2020 – 20 pts de pénalité
- Cochet Joël (ACL) – 68 ans – de 3 en 4A : accepté d'office le 04/02/2020 – 20 pts de pénalité
- Delahaye Pascal (ACL) – 52 ans – de 3 en 4A : accepté le 04/02/2020 – 20 pts de pénalité
- Sassaro Raphael (ACL) – 53 ans – de 1 en 2 : accepté le 04/02/2020 – 20 pts de pénalité
- Duc Joël (CCSPP) – 69 ans – de 4A en 4B : accepté le 04/02/2020 – pas de pénalité

6/ QUESTIONS DIVERSES.

- mise à jour du règlement du 91 à effectuer : supprimer le paragraphe concernant la carence de 3 mois en cas de descente.

Le nouveau programme est validé à l'unanimité (sous réserve des 2 modifications signalées.

- modifier la date de mise à jour du fichier (15/12/2019)

- Yves Berger donne lecture de la question à poser au National rédigée par André Leroux, transmise au Comité Départemental de l'Essonne.

- Cette question a été examinée par le Comité directeur (1^{er} filtre)

- Gérard Leclerc trésorier du Comité rapporte et commente la décision prise par le Comité de ne pas transmettre la question à l'échelon supérieur dans la mesure où la question peut se régler au niveau local.

La décision pouvant être prise par la CTD du 91.

- Après débat, la CTD maintient le système actuellement en vigueur.

- Une éventuelle modification se fera par un accord CTD/organisateur.

- Challenge : A la remise des dossards, il conviendra de réserver dans chaque catégorie le numéro 1 qui sera remis au leader du challenge. En cas d'absence du coureur leader, le dossard ne sera pas attribué.
- Le nouveau règlement sportif du 91 est validé à l'unanimité sous réserve des 2 modifications signalées.

7/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le mercredi 04 mars 2020 à Mennecy – Maison des associations
Réservation par Dominique Dorval.

Fin de la réunion à 22h 30
PV communiqué le 10/01/2020